



FORMATION DIPLOMANTE A LA FACULTE D'AGRONOMIE

Master 2-ès Sciences Agronomiques

Mention : Productions Animales (PA)

Option : Biotechnologies, Productions et valorisation des produits d'élevage
APPEL A CANDIDATURE – 1^{ère} PROMOTION (2020-2021)

CONTEXTE

Dans le cadre de l'initiative des Centres d'Excellence d'Afrique pour l'impact sur le développement, de la Banque Mondiale (CEA-Impact), l'Université Abdou Moumouni (UAM) bénéficie d'un financement de la Banque Mondiale et du Gouvernement du Niger pour la mise en œuvre du projet intitulé « CERPP : Centre d'Excellence Régional sur les Productions Pastorales : Viande, Lait, Cuirs et Peaux ».

Ce centre vise à renforcer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le domaine des productions pastorales et de leur valorisation dans les pays du Sahel.

Pour la mise en œuvre de ce projet, un Master 2 en « Productions et Valorisation des Produits d'élevage » est créé à la Faculté d'Agronomie de l'UAM. Cet appel à candidatures est lancé pour le recrutement d'étudiants nationaux et régionaux.

1- OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former des spécialistes dans le domaine des biotechnologies appliquées aux productions animales capables de :

- Améliorer la productivité de l'élevage
- Soutenir la transformation, la valorisation et la commercialisation des productions pastorales (lait, viande, cuirs et peaux) ;
- Favoriser l'émergence et la gestion d'entreprises publiques et privées dans le domaine de l'agro-industrie en lien avec les produits pastoraux.

2 – FORMATION

Le programme, d'une durée de 12 mois, est mis en œuvre en collaboration avec des institutions partenaires nationales, régionales et internationales.

Les cours sont assurés par des Scientifiques, des Experts et des Praticiens nationaux et internationaux ayant de solides connaissances et expériences dans le domaine.

Les étudiants auront un semestre de cours et un semestre de stages pratiques en industries et des voyages d'études qui leur permettront de développer leurs compétences techniques et pratiques dans le domaine.

Les étudiants retenus ayant des idées de création d'entreprises en lien avec la thématique du CERPP seront accompagnés par les Centre incubateurs partenaires du projet.

➤ Contenu du programme :

SEMESTRE I :

- UE 1 : Apports des biotechnologies en élevage
- UE 2 : Elevage et Environnement
- UE 3 : Santé animale et publique
- UE 4 : Transformation et valorisation des produits d'élevage
- UE 5 : Socio-économie
- UE 6 : Outils méthodologiques
- UE 7 : Optionnelles
- UE 8 : Conférences

SEMESTRE II :

- Stage en entreprise (1 mois)
- Mémoire de fin d'étude : (5 mois)

3- CRITERES D'ADMISSION

Ce master est ouvert aux étudiants de toutes les nationalités.

Peuvent être candidat à cette formation : les ingénieurs agronomes, les ingénieurs des techniques agricoles, les vétérinaires, les titulaires d'une maîtrise ou Master 1 en Agronomie ou Biologie ou tous autres diplômes équivalents.

Le recrutement se fera par un comité scientifique et pédagogique sur la base de la qualité du dossier (notes, motivations, recommandations). **Un quota de 30% au moins** sera réservé aux étudiants africains non-nigériens et **un autre quota d'au moins 25%** réservé aux candidatures féminines.

4. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes obligatoires :

Une demande manuscrite signée, un acte de naissance, un certificat de nationalité, les copies certifiées conformes des diplômes, un relevé officiel des notes du dernier diplôme, un curriculum vitae, deux (2) lettres de recommandation, deux (2) photos d'identité et 10 000 FCFA de frais d'examen de dossier (non remboursables). Pour le paiement, contacter : **M. MAIDAGI** au (+227) 97 21 65 50 (WhatsApp) - E-mail : mhalarou@gmail.com

- Pour les Professionnels, un accord écrit de l'Organisme employeur de mise en position de stage doit être fourni s'ils sont retenus.

6. FRAIS DE FORMATION

Boursier Etat nigérien : 500 000 F CFA
Non boursier : 750 000 F CFA
Boursiers autres organismes : (voir administration du centre)

NB : Frais d'inscription :

. Ressortissants UEMOA : 50 000 FCFA
. Autres : 250 000 FCFA

7. FINANCEMENT DE LA FORMATION (BOURSES)

Le Centre (CERPP) accordera chaque année une vingtaine de bourses aux meilleurs étudiants. La bourse comprend : Frais de scolarité, droits d'inscription, frais d'assurance, allocations de voyages, frais de subsistance, frais d'équipements ;

NB : Le Centre encourage les autres candidats à chercher leurs propres financements.

8. CORPS PROFESSORAL, PARTENAIRES INDUSTRIELS ET ACADEMIQUES

(Voir site web : www.cerppniger.org)

9. DEPOT DES DOSSIERS ET DATE DE RENTREE

Les dossiers de candidature sont envoyés au Directeur du Centre par voie électronique ou physique (courrier postal ou dépôt direct) aux adresses suivantes :

Faculté d'Agronomie : BP : 10960 Niamey (Niger).
Email : cerppniger@gmail.com Tel : (+227) 20.31.66.12/ (+227) 97.21.65.50 (WhatsApp)

Date limite de dépôt des dossiers : 4 octobre 2020 à 18h

Date publication des résultats : 15 octobre 2020

Date de début des cours : 16 novembre 2020

CONTACT

Centre d'Excellence Régional sur les Productions Pastorales (CERPP) / Faculté d'Agronomie / UAM de Niamey
BP 10960 (Niamey - Niger) - Tél. : (227) 20 31 66 12

Email : fagronomief@gmail.com - cerpp-niger@gmail.com Site Web : www.cerppniger.org